

***La Croissance Verte :  
Quelles réalités et applications territoriales  
sur la Communauté d'Agglomération Grand Poitiers?***



**Avis du Conseil de développement responsable  
de Grand Poitiers**

septembre 2010





# Le Mot du Président

S'il est un sujet qui fait débat en ce moment c'est bien celui de la « Croissance verte ». Le nombre de conférences, de colloques, de rencontres sur ce thème n'arrête pas de s'accroître...

Paradoxalement, la **conversion écologique de notre modèle économique** est aujourd'hui une idée largement partagée tant par l'opinion que par les responsables économiques et politiques. Mais dès que l'on aborde la mise en œuvre et la dimension humaine, les oppositions se déchaînent et le consensus vole en éclat. C'est certainement une des raisons pour lesquelles Alain CLAEYS, Président du Grand Poitiers a demandé au Conseil de développement responsable d'éclairer les élus sur **cette importante question qui va conditionner notre avenir mais aussi mettre cette question en débat dans notre territoire.**

Fidèle à ses habitudes, le CDR n'a pas cherché à trancher sur ce débat, mais a tenté d'identifier les termes et a creusé des pistes de réflexion, de travail et même de mise en œuvre possibles pour permettre aux élus, responsables économiques ou associatifs et au-delà à tous les citoyens, de progresser.

L'enjeu est d'importance, aucune solution simpliste n'est à notre disposition. La principale difficulté c'est qu'**il faut réconcilier le présent et le futur** : le présent, en trouvant des réponses rapides à une situation économique qui s'enlise et le futur en évitant les conflits sur les ressources (eau, énergie, alimentation...) et en agissant efficacement pour lutter contre le réchauffement climatique.

La confrontation est inévitable, le CDR vous propose des pistes de progression car rien ne se fera sans une **évolution de notre manière de penser...**

**James RENAUD**

# Sommaire

## Le Mot du Président du CDR

page 2

## La croissance verte: quelles réalités?

Des engagements à plusieurs échelles

page 5 et 6

Des approches diverses

page 7 et 8

Le parti pris du CDR

page 9

## Quelles applications locales ?

Les défis du Grand Poitiers

page 10

Convertir l'économie

page 11 et 12

Renouer avec la consommation responsable

page 13 et 14

Stimuler par l'exemple

page 15 et 16

## Tableau de synthèse des propositions

page 17



**La saisine émise par Alain CLAEYS, Président de la CAP, le 14 avril 2009**

« *La Croissance verte : quelle réalité et application territoriale ?* »



**La méthode de travail du CDR de l'agglomération de Poitiers**

**4 soirées débat en présence d'acteurs du territoire**

« **Le monde de l'entreprise face à la croissance verte** » : l'association Altère entreprise (Bruno DUBRAC, Président), Veille Environnement Entreprises (VEE) (Mirentchu MARTINIERE) et l'association EI2S (Sébastien BILLY)

« **Les collectivités locales face à la croissance verte** » : Région Poitou-Charentes et Université de Poitiers  
Jean-Francois Macaire – Vice-Président du Conseil régional, Stéphane Bellini- Université de Poitiers (Vice président)  
et Philippe Monnet (Université)

« **La consommation responsable** » : Élus de la Ville de Poitiers Georges STUPAR et Michel BERTHIER, Gabriel AUXEMÉRY (Ekitrad)

« **La croissance verte au regard de l'éducation à l'environnement** » : Michel HORTOLAN de la Coordination Environnement et Développement Durable, Francis THUBÉ de l'Institut de Formation et de Recherche en Education à l'Environnement, Yannick BRUXELLE et Benoit LAUREN du Groupe Régional Animation Initiation Nature Environnement et Carole MOREAU de l'Association pour la Cohérence Environnementale en Vienne.

**1 café citoyen sur les indicateurs de bien-être et de qualité de vie** dans le cadre du Forum du développement durable organisé par l'ESCEM les 23 et 24 avril 2010

**1 questionnaire grand public en ligne** : « Débat ouvert du CDR : la croissance verte en question »

**Une dizaine d'entretiens individuels** : Pôle des eco-industries, entrepreneurs ( Bâtiment, imprimeries, emballage...), commerçants et distributeurs ( Biocoop, Commerce équitable)

## Niveau international :

- ONU incite à une croissance économique environnementalement durable (Nations Unies) qui réconcilie 2 des 8 objectifs du Millénaire (2000) : « réduire la pauvreté et assurer un environnement humain durable »
- Engagement des États dans la relance verte: la Chine engage 38% de son plan de relance aux investissements verts, les États-unis près de 100 milliards de dollars d'investissement dans les énergies renouvelables en 2007...



## Niveau européen :

- « stratégie de Lisbonne » (2000): place importante de l'économie basée sur le développement durable
- livre vert sur la responsabilité sociale des entreprises (2001)
- plan « climat - énergie » (2008)



## Niveau national :

- « encourager les acteurs économiques à anticiper les changements de priorités des sociétés dus aux crises environnementales »
- Grenelles 1 et 2
  - loi POPE loi programme de la politique énergétique (2005)
  - Stratégie nationale de développement durable( 2009)

## Niveau régional :

- Agenda régional pour la conversion écologique de l'économie et la croissance verte en faveur de l'emploi (22 juin 2009) avec 4 piliers :
  - plan après pétrole : réduire les émissions de gaz à effet de serre
  - développement d'une économie sobre en carbone fossile
  - plan agricole : mobiliser durablement et préserver les ressources naturelles
  - plan de mobilisation des ressources humaines pour la croissance verte par l'éducation, la formation, la recherche et l'emploi.



## Niveau local:

- mobilisation des collectivités et institutionnels: Département ( Agenda 21), Communauté d'agglomération de Poitiers (Projet d'agglomération et Plan Climat), Université de Poitiers (Campus vert) ...
- mobilisation des acteurs associatifs : EI2S, Altères entreprises, coordination Environnement et développement durable, ACEVE, Centre pour l'Egalité et la Diversité ...
- mobilisation des entreprises : Centre des Jeunes dirigeants, MEDEF, CAPEB, FFB (certification, responsabilité sociale...).



## **Une nouvelle expression floue utilisée comme un « leurre » médiatique**

---

qui envahit les discours politiques, les journaux télévisés, les colloques et les débats divers  
qui se décline : le qualificatif de vert est à la mode ; on parle d'emplois verts, d'économie verte...



## **Une aubaine limitée seulement à certains secteurs « green techs »**

---

Ecoindustries  
Biotechnologies  
Gestion des déchets  
Eau  
Secteurs de l'énergie...



## **La promotion dans tous les secteurs de l'intégration de 3 enjeux : écologiques, sociaux et économiques**

---

Application du développement durable aux entreprises et au monde des affaires, donc synonyme de  
"Responsabilité sociale des entreprises"

## ***Ils ont dit ...***

### **Stéphane Billy, Association EI2S**

« La croissance verte n'a pas toujours une image positive : elle véhicule l'idée de s'acheter une conscience verte auprès des clients. L'approche développement durable est plus profonde mais elle demande un investissement plus grand des entreprises. »

### **Bruno DUBRAC, Association Altères entreprises**

« La croissance verte semble réduite à l'interface de deux aspects : l'économie et l'environnement, alors que l'aspect social est tout aussi important. »

### **Michel Hortolan, Coordination Environnement et Développement Durable**

« Nos modèles de développement ayant fait faillite lors des récentes crises, il s'agit de poser les nouvelles bases d'un modèle économique local durable. »

### **Stéphane Bellini, Vice-président de l'Université de Poitiers**

« La croissance verte invite à envisager d'autres indices de mesure que le Produit Intérieur Brut. Il s'agit d'accompagner les changements de mentalités, technologiques et organisationnelles par le renouvellement de l'offre de formation et de recomposition des formations dans une approche plus globale. »



## La croissance verte remet en question nos modèles de développement

Il ne s'agit pas tant de travailler à réaliser une « croissance » verte mais plutôt de **construire un nouveau modèle de développement « sobre »** fondé sur de nouveaux modes de consommation et de production.



## La croissance verte comme vecteur de développement durable

En limitant la notion de « croissance verte » à un binôme écologie/économie, **les dimensions humaine et qualitative ne sont pas prises en compte**. Tout comme pour le développement durable, il s'agit de s'interroger sur les valeurs, les fondements économiques, sociaux et environnementaux partagés par les acteurs du territoire.



## La croissance verte concerne tous les secteurs de l'économie

Le principe de la croissance verte a le mérite d'interpeller les acteurs économiques, de promouvoir une **conversion écologique de l'économie**, en quittant la « croissance noire ». Aussi, **il ne s'agit pas sur le territoire de favoriser seulement les entreprises nouvelles** qui entreraient, dans un logique nationale de « filières d'excellence », au détriment des entreprises localement établies, au risque d'entraver les changements de pratiques.



## La croissance verte se construit à une échelle plus large que le Grand Poitiers

**Dans un souci de cohérence des interventions publiques**, il importe que le Grand Poitiers articule son action à une échelle élargie ( Région, Département, SCOT...). **Le pouvoir d'impulsion de la collectivité est incontournable pour les acteurs du territoire**. Même si elle ne peut pas tout faire et tout orchestrer, elle importe qu'elle soit levier, animatrice, expérimentatrice.

## La croissance verte : 3 défis pour le Grand Poitiers

- ➔ **Convertir l'économie à court et moyen terme**
- ➔ **Renouer avec la consommation responsable**
- ➔ **Stimuler par l'exemple**

### **INFORMER : Miser sur l'accompagnement des entreprises et leur mise en réseau**

Rôle actuel majeur des associations et des réseaux comme moteur de l'accompagnement des entreprises vers plus de responsabilité sociale environnementale (maîtrise énergétique, transports, process, bilan carbone, Plan de Déplacements d'Entreprise, normes ISO...)

- en rendant plus lisible les **points d'information et d'accompagnement** pour les entreprises (aides, réglementations...) ex : chambres consulaires, associations et regroupements (CJD, VEE ou EI2S, ALTERE Entreprises), associations de zones d'activités ...,

- **en organisant des temps forts entreprises / élus...** car les réseaux d'entrepreneurs sont des stimulants à la mutation ou au changement,

- **en soutenant l'innovation technologique et organisationnelle des entreprises** : rapprochement avec universités, laboratoires, écoles supérieures ....

### **ANTICIPER : Identifier des filières stratégiques**

- **en anticipant sur les filières les plus exposées et les filières d'avenir** dont les activités contribuent à la réduction des gaz à effet de serre, aux économies d'énergie, à la préservation des ressources (même si la plupart des filières et domaines d'activité connaîtront des mutations profondes),

- **en accompagnant des groupes d'acteurs économiques à s'organiser** : pôle de compétence local en matière environnemental,

### **FORMER : Soutenir la reconversion dans l'emploi**

**La croissance verte ne va pas susciter en masse de nouveaux métiers** mais va essentiellement contribuer à faire évoluer les emplois existants voire traditionnels.

- en identifiant les **besoins de reconversion professionnelle** et de formation continue,

- en dynamisant les instituts de formation pour qu'ils soient plus **réactifs à l'articulation de l'offre et la demande**,

- en soutenant l'organisation d'une **offre de formation continue proactive**.

### **INCITER: Systématiser l'éco-conditionnalité des aides publiques**

- **en mettant en oeuvre l'éco-conditionnalité des aides à la création, à l'installation** (objectifs de performance ou d'engagement sur le territoire à l'implantation), au développement et à la **reconversion**,

- en privilégiant une **fiscalité vertueuse** pour un changement de comportement en matière environnementale (déchets, eau, transports) et sociale (handicap, sécurité, formation),

- en appliquant **l'éco-conditionnalité des prélèvements** (versement transports, déchets, eau).

## ACTIONS pour convertir l'économie...

- Créer et formaliser un **outil d'information** en direction des entreprises permettant une meilleure lisibilité des aides et des acteurs qui interviennent en matière d'accompagnement aux démarches environnementales,
- Mettre en place **l'éco-conditionnalité des aides** à la création ou à l'installation d'entreprises...,
- Structurer un **pôle de compétences local** regroupant des offreurs (associations, entreprises, chambres consulaires...) de solutions techniques, de services et de formation,
- Appuyer et **relayer les efforts de structuration des pôles de compétences** régionaux : Eco-habitat, eco-industries.
- Encourager **les coopérations inter-entreprises** sous l'égide des élus du territoire autour des démarches de management environnemental,
- Accompagner la reconversion des emplois par une **véritable gestion prévisionnelle des emplois** coordonnée avec les organisations professionnelles, l'Université... ,
- Créer une **Académie du Futur** privilégiant le rapprochement laboratoires/entreprises

### Miser sur l'éducation et l'accompagnement au changement de comportement

- **en réinventant les outils pédagogiques**, en diversifiant les espaces d'échange et de débat, en interrogrant les obstacles à la pratique et en accompagnant les individus dans le changement.

Ex: jurys citoyens, conférences citoyennes, appartements témoins, ateliers de mobilité...

- **en accompagnant l'information du consommateur sur les dispositifs d'aides en place et en l'accompagnant dans l'acte d'achat** (origine géographique, producteur, saisonnalité...) ex : étiquetage social et environnemental, charte qualité sur les marchés non sédentaires, guide d'achat des produits locaux (lieu de vente, saisonnalité, ...)

- **en privilégiant des aides à la consommation responsable** et des démarches participatives locales : eco-habitat, composteurs collectifs...

### Construire une véritable politique alimentaire en lien avec les territoires périurbains

- **en soutenant les filières d'agriculture périurbaine raisonnée** et de circuits courts : établir des liens avec les territoires proches déjà engagés ( pays des Six vallées, pays du Haut Poitou ...), faciliter l'accès au foncier agricole (réservation des terres), préserver l'espace agricole du « grignotage urbain »...

- **en dépassant les simples politiques de circuits courts** : encourager une multiplication des politiques partenariales rapprochant sur le terrain acteurs publics et privés, décliner la co-construction d'une politique agricole périurbaine et la gestion concertée des espaces agricoles (dynamique de « ceinture verte »),

- **en définissant une éthique de production et de distribution à l'échelle du SCOT** (cf. Label qualité « Grand Lyon » ou « Produit en Bretagne »).

### Réorienter la politique commerciale locale

- **en diversifiant les points de vente collectifs** (marchés, points de vente collectifs, lieux de vente dédiés proches des parcobus ou des lieux de travail, coopératives...), les réseaux courts de distribution (type Biocoop) et d'approvisionnement, les sources d'approvisionnement dans l'aide alimentaire,

- **en usant de la commande publique groupée** entre les collectivités territoriales pour renforcer les filières de production locales : ex. restauration scolaire, approvisionnement énergétique (solaire, bois ...),

- **en soutenant les démarches de mise en réseau producteurs / consommateurs** et développer des filières de production en circuit court : marchés, points de vente collectifs, coopératives, associations pour le maintien d'une agriculture paysanne (AMAP)...

- **en maintenant le commerce et services de proximité.**

## **ACTIONS pour renouer avec la consommation responsable...**

- Mettre en place des **outils d'accompagnement au changement de comportement** du type appartements témoins, « classes de ville » pour les écoliers, ateliers participatifs de réduction des déchets, composteurs collectifs ...
- Réaliser un **guide local de la consommation responsable** pour une meilleure lecture des éco labels, des étiquetages social et environnemental des produits, de la saisonnalité des produits, des espaces de distribution et de commercialisation de produits locaux (circuits courts),
- Mettre en place un **plan de développement de filières de production en circuit court en lien avec les territoires périurbains** en définissant une éthique de production et de distribution en commun.
- **Diversifier les points de vente collectifs de produits en circuits courts** ( marchés, points de vente collectifs, coopératives...),
- **Organiser des groupements de commande publique** (restauration, énergie, papier, véhicules...)

## Piloter l'Agenda 21 du Grand Poitiers pour une cohérence d'ensemble des politiques communautaires en matière de développement durable

- en faisant du Développement durable une **thématique transversale à l'ensemble des politiques communautaires**,
- en **s'articulant avec les actions mises en place par les collectivités locales** : département de la Vienne (Agenda 21), Buxerolles ( Agenda 21 labellisé)...,
- en mettant le développement durable au cœur des **politiques d'aménagement du territoire et d'urbanisme** (SCOT, PLU, PLH, PDU).

## Mesurer autrement et construire un indice de qualité de vie ou de bien-être sur l'agglomération

- en faisant écho au rapport *STIGLITZ*, **identifier un ensemble d'indicateurs locaux pour mesurer notre progrès vers le développement durable** et assurer le suivi de l'agenda 21(ex. indicateurs de développement durable à Rennes),
- en considérant ces indicateurs comme un **baromètre de l'action communautaire** : mixité sociale, emploi, éducation, sécurité, logement, santé, revenus, participation citoyenne, handicap, réseaux associatifs...,
- **en se rapprochant des démarches engagées** pour cela par l'Université de Poitiers, l'Institut Atlantique du Territoire Poitou-Charentes ou encore le Conseil Économique et Social Régional et d'autres collectivités en France et en Europe.

## Organiser des « Forums de l'avenir »

- **en mettant en réseau tous les acteurs** du territoire (habitants, pouvoirs publics, entreprises, associations,...) pour une gouvernance partagée et déployée de l'Agenda 21,
- **en faire des espaces d'échange d'idées et de pratiques des nombreuses initiatives locales** (Université, entreprises, administrations, associations...) capables de fédérer les énergies locales,
- **pour interroger de manière participative les indicateurs de suivi** de l'Agenda 21

## Créer une « Académie du futur » comme espace de veille et d'expertise pour l'Agenda 21

- en réunissant scientifiques, philosophes, experts reconnus et représentants de principales associations qui exerceront une fonction de vigilance et d'anticipation des problèmes sociaux, économiques et environnementaux locaux.

## **ACTIONS pour stimuler par l'exemple**

**Atteindre l'objectif de labellisation nationale Agenda 21** et répondre au cahier des charges national.

**Elaborer de manière participative des indicateurs de bien-être et qualité de vie** reprenant les grandes thématiques intervenant dans le bien être collectif (Emploi et économie, Santé, Habitat, Education, Lien social, Mobilité, Environnement et cadre de vie, Culture loisirs et sports, Sécurité, Démographie). Ex : conférences citoyennes.

**Mettre en place un « label développement durable » délivré par le Grand Poitiers** qui permettrait de relayer les initiatives locales des acteurs du territoire (ex. Plan de déplacement d'entreprise...).

**Collaborer à l'Institut International de Recherche Politique de Civilisation (IIRPC, associé à l'Espace Mendès France)** dans la continuité des travaux conduits lors des trois éditions de l'Université européenne et internationale d'été « Au-delà du développement » qui se sont tenues en Poitou-Charentes de 2007 à 2009.

**Organiser une rencontre annuelle autour des Forums de l'avenir des acteurs du territoire** en identifiant des thématiques fédératrices : la commande publique, la gestion différenciée des espaces verts, la politique du handicap...

Enjeux	Principes	Actions
<b>CONVERTIR L'ECONOMIE</b>		
<b>Miser sur l'accompagnement des entreprises et leur mise en réseau</b>	en rendant plus lisible les <b>points d'information et d'accompagnement</b> pour les entreprises <b>en organisant des temps forts entreprises / élus...</b> <b>en soutenant l'innovation technologique et organisationnelle</b>	Créer et formaliser un <b>outil d'information</b> en direction des entreprises permettant une meilleure lisibilité des aides et des acteurs qui interviennent en matière d'accompagnement aux démarches environnementales, Encourager les <b>coopérations inter-entreprises</b> sous l'égide des élus du territoire autour des démarches de management environnemental
<b>Identifier des filières stratégiques</b>	<b>en anticipant sur les filières les plus exposées et les filières d'avenir</b> (réduction des gaz à effet de serre, économie d'énergie, préservation des ressources) <b>en accompagnant des groupes d'acteurs économiques à s'organiser</b>	Structurer un <b>pôle de compétences local</b> regroupant des offreurs (associations, entreprises, chambres consulaires...) de solutions techniques, de services et de formation, Appuyer et relayer les <b>efforts de structuration des pôles de compétences</b> régionaux : Eco-habitat, eco-industries. Créer une <b>Académie du Futur</b> privilégiant le rapprochement laboratoires/entreprises
<b>Soutenir la reconversion dans l'emploi</b>	en identifiant les <b>besoins de reconversion professionnelle</b> et de formation continue en dynamisant les instituts de formation pour qu'ils soient plus <b>réactifs à l'articulation de l'offre et la demande</b> en soutenant l'organisation d'une <b>offre de formation continue proactive</b> .	Accompagner la reconversion des emplois par une <b>véritable gestion prévisionnelle des emplois</b> coordonnée avec les organisations professionnelles, l'Université... ,
<b>Systématiser l'éco-conditionnalité des aides publiques</b>	en privilégiant une <b>fiscalité vertueuse</b> pour un changement de comportement en matière environnementale et sociale <b>en mettant en oeuvre l'éco-conditionnalité des aides à la création, à l'installation</b> (objectifs de performance ou d'engagement sur le territoire à l'implantation), au développement et à la <b>reconversion</b> , <b>en appliquant l'éco-conditionnalité des prélèvements</b> (versement transports, déchets, eau).	Mettre en place l' <b>éco-conditionnalité des aides</b> à la création ou à l'installation d'entreprises,
<b>RENOUER AVEC LA CONSOMMATION RESPONSABLE</b>		
<b>Miser sur l'éducation et l'accompagnement au changement de comportement</b>	<b>en réinventant les outils pédagogiques</b> , en diversifiant les espaces d'échange et de débat, en interrogeant les obstacles à la pratique et en accompagnant les individus dans le changement. <b>en accompagnant l'information du consommateur</b> sur les dispositifs d'aides et en l'accompagnant dans l'acte d'achat <b>en privilégiant des aides à la consommation responsable</b> et des démarches participatives locales	Mettre en place des <b>outils d'accompagnement au changement de comportement</b> du type appartements témoins, classes de ville, ateliers participatifs de réduction des déchets, composteurs collectifs... Réaliser un <b>guide local de la consommation responsable</b>
<b>Construire une véritable politique alimentaire en lien avec les territoires périurbains</b>	en <b>dépasant les simples politiques de circuits courts</b> en <b>soutenant les filières d'agriculture péri-urbaine raisonnée</b> en définissant une <b>éthique de production et de distribution à l'échelle du SCOT</b> en usant de la <b>commande publique groupée</b> entre les collectivités territoriales	Mettre en place un <b>plan de développement de filières de production en circuit court en lien avec les territoires péri-urbains</b> Définir une <b>éthique de production et de distribution</b> à l'échelle du SCOT (label) Accompagner l'émergence d'une nouvelle filière agricole du type <b>agriculture écologique raisonnée</b> ,
<b>Réorienter la politique commerciale locale</b>	en <b>diversifiant les points de vente collectifs</b> , les réseaux courts de distribution et d'approvisionnement, les sources d'approvisionnement dans l'aide alimentaire, en usant de la <b>commande publique groupée</b> entre les collectivités territoriales pour renforcer les filières de production locales en <b>soutenant les démarches de mise en réseau producteurs / consommateurs</b> en maintenant le <b>commerce et services de proximité</b> .	<b>Diversifier les points de vente collectifs de produits en circuits courts</b> (marchés, points de vente collectifs, coopératives...), <b>Organiser des groupements de commande publique</b> (restauration, énergie, papier, véhicules...)
<b>STIMULER PAR L'EXEMPLE</b>		
<b>Piloter l'Agenda 21 pour une cohérence des politiques communautaires en matière de développement durable</b>	en faisant du <b>Développement durable une thématique transversale</b> à l'ensemble des politiques communautaires, en s'articulant avec les actions mises en place par les <b>territoires voisins</b> : département de la Vienne (Agenda 21), Buxerolles (Agenda 21 labellisé)... en mettant le développement durable au cœur des <b>politiques d'aménagement du territoire et d'urbanisme</b> (SCOT, PLU, PLH, PDU).	Atteindre l'objectif de <b>labellisation nationale Agenda 21</b> et répondre au cahier des charges national.
<b>Mesurer autrement et construire un indice de qualité de vie ou de bien-être sur l'agglomération</b>	<b>en identifiant un ensemble d'indicateurs locaux</b> pour mesurer notre progrès vers le développement durable et assurer le suivi de l'agenda 21 en considérant ces indicateurs comme un baromètre de l'action communautaire en se rapprochant des démarches engagées	<b>Elaborer de manière participative des indicateurs de bien-être et qualité de vie</b>
<b>Organiser des « Forums de l'avenir »</b>	en mettant en réseau tous les acteurs du territoire pour une <b>gouvernance partagée et déployée de l'Agenda 21</b> en faire des <b>espaces d'échange d'idées et de pratiques</b> des nombreuses initiatives capables de fédérer les énergies locales pour interroger de manière participative les indicateurs de suivi de l'Agenda 21	<b>Mettre en place un « label développement durable »</b> délivré par le Grand Poitiers <b>Organiser une rencontre annuelle</b> autour des Forums de l'avenir des acteurs du territoire
<b>Créer une « académie du futur », comme espace de veille et d'expertise pour l'agenda 21</b>	<b>en réunissant scientifiques, philosophes, experts reconnus et représentants de principales associations</b> qui exerceront une fonction de vigilance, d'anticipation des problèmes sociaux, économiques et environnementaux locaux	<b>Collaborer à l'Institut International de Recherche Politique de Civilisation (IIRPC)</b> <b>Organiser une rencontre annuelle thématique</b> autour des Forums de l'avenir des acteurs du territoire



## Contact

Conseil de développement responsable  
de Grand Poitiers

Grand Poitiers

Hôtel de Ville

BP 569

86021 Poitiers Cedex

Ligne directe: 05 49 52 36 59

[conseildedevveloppement@agglo-poitiers.fr](mailto:conseildedevveloppement@agglo-poitiers.fr)

Avis téléchargeable sur [grandpoitiers.fr](http://grandpoitiers.fr)

